

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise TOUQUANNE - SIREN : 920415734											
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218			
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier	242	8 813		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel								250			
Charges sociales								252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254			
Dotations aux provisions								256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	8 813		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-8 813		
Produits financiers						(III)		280	363 571		
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)	347	300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				(VI)	348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	1 405		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	353 353		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	353 353	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316					
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles					322					
	Impôts et taxes non déductibles					324	1 405				
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	18 178			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Dédutions	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine	987		342			
	Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante	989					
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire	993					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992								
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346		350	363 570		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649							
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	9 366	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables							360				
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	9 366	372		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

Régime mère-fille	18 178
-------------------	--------

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Sociétés mères filiale : produit net des actions	363 570

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					TOUQUANNE - SIREN : 920415734					Néant									
Durée de l'exercice en nombre de mois					15					Durée de l'exercice précédent									
										Exercice N clos le									
										31/12/2023									
ACTIF					Brut					Amortissements-Provisions					Net				
					1					2					3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial				010					012									
	Immobilisations incorporelles - Autres				014					016									
	Immobilisations corporelles				028					030									
	Immobilisations financières (1)				040		4 087 450			042					4 087 450				
	TOTAL I (5)				044		4 087 450			048					4 087 450				
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production				050					052									
	Stocks marchandises				060					062									
	Avances et acomptes versés sur commandes				064					066									
	Créances (2) clients et comptes rattachés				068					070									
	Créances autres (3)				072					074									
	Valeurs mobilières de placement				080					082									
	Disponibilités				084		363 571			086					363 571				
	Charges constatées d'avance				092					094									
	TOTAL II				096		363 571			098					363 571				
TOTAL GENERAL (I + II)					110		4 451 021			112					4 451 021				
PASSIF										Exercice N NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel									120					4 087 450				
	Ecart de réévaluation									124									
	Réserve légale									126									
	Réserves réglementées									130									
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...						131			132									
	Report à nouveau									134									
	Résultat de l'exercice									136					353 353				
	Subventions d'investissement									137									
	Provisions réglementées									140									
	TOTAL I									142					4 440 803				
Provisions pour risques et charges					TOTAL II					154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164									
	Fournisseurs et comptes rattachés									166					499				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)						169			172					1 405				
	Comptes courants d'associés									173					8 314				
	Autres dettes									175									
	Produits constatés d'avance									174									
	TOTAL III									176					10 218				
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180					4 451 021				
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)	Dont dettes à plus d'un an		195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182				4 087 450				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184								

Certifié conforme

TOUQUANNE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 4 087 450 €
Siège social : 59 rue de Moscou
62520 Le Touquet Paris Plage
920 415 734 R.C.S. de BOULOGNE-SUR-MER

Assemblée générale ordinaire du 28/06/2024 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 353 352,91 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Réserve légale pour 353 352,91 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 353 352,91 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Réserve légale pour 353 352,91 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 353 352,91 €

Pour copie certifiée conforme.

La Présidente

